



Palézieux, le 17 décembre 2009

Communications de la Municipalité

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Procès-verbal : n° 46 (extrait)
Présidence : M. Bays, Syndic
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 15 décembre 2009,

Préfecture - Rencontre des syndics et députés du district	A l'invitation de la Préfecture, la Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, le mardi 26 janvier 2010 à 18 h. à Cully, pour une séance de développement des contacts et d'échange des informations sur des sujets de politique cantonale touchant les communes.
TVA - Nouvelle normes	La Municipalité prend note que la Commune sera assujettie à la TVA en ce qui concerne les déchets.
Le Courrier - Soutien	En respect de la décision prise par le Conseil communal, la Municipalité prend note de la nouvelle offre du "Courrier", qui propose à la Commune de Palézieux de participer à un forfait de communication et décide de ne pas entrer en matière.
Paroisse Oron-Palézieux - Fête paroissiale 2010	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente, le 14 novembre 2010, à la Paroisse d'Oron-Palézieux pour l'organisation de la fête paroissiale.
Salle polyvalente - Rangement des décors	La Municipalité décide d'organiser un rangement des décors de la salle polyvalente, le samedi 16 janvier 2010 à 08.00 h.
Amis du Jumelage - 20ème anniversaire	La Municipalité décide de louer le foyer de la salle polyvalente à l'Association des Amis du jumelage le 1er juillet 2010, ainsi que la salle polyvalente le 3 juillet 2010 pour les festivités du 20ème anniversaire du jumelage entre Palézieux et Vers-Pont-du-Gard.
Groupement juniors - Repas de soutien	La Municipalité prend note que le repas de soutien du Groupement juniors du 29 janvier 2010 est annulé.
Caritas Suisse - Demande de soutien	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien de Caritas.
Consultation - Initiative "La Suisse doit re- connaître ses enfants"	La Municipalité décide de ne pas prendre position sur la consultation de l'initiative « La Suisse doit reconnaître ses enfants ».
Gaz naturel - Parcelle RF n° 95	La Municipalité décide de donner son accord pour la pose d'une canalisation de gaz sur la parcelle RF n° 95 sise au « Grand Clos ».
Fondation Arche de Noé - Demande de soutien	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien de la Fondation Arche de Noé.





Commune de Palézieux

Case postale 35
1607 Palézieux-Village



Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) - Demande de soutien	La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur la demande de soutien du CVAJ.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 116/09 et 117/09 de fr. 60.-- chacune pour infraction au parcage.
Effata - Don	La Municipalité décide de faire un don de fr. 150.-- à la Fondation Effata.
Fondation Théodora - Remerciements	La Municipalité prend note des remerciements de la Fondation Théodora pour le soutien de la Commune.
SIDEHB - Remerciements	La Municipalité prend note des remerciements du SIDEHB pour la mise à disposition de la salle de la gare et la verrée lors de l'assemblée du Conseil intercommunal le 25 novembre 2009.
Feu bactérien - Informations	La Municipalité décide d'afficher aux piliers publics, les informations du Service de l'agriculture concernant l'élimination volontaire des cotonéasters.
Sapin de Noël - Vol	La Municipalité décide de déposer une plainte pour le vol du sapin de Noël du Giratoire de la Gare.
Fête nationale - Fusion	Pour donner à la population un signe fort du processus de fusion, la Municipalité décide de proposer à l'ensemble des communes faisant partie du projet de commémorer la fête nationale au Château d'Oron.
Solar impulse - Soutien	La Municipalité décide de parrainer une cellule solaire du projet Solar impulse.
Palézieux + - Point d'info	La Municipalité fixe le prochain point d'info, le 9 janvier 2010 de 09.00 h. à 12.00 h. à la déchetterie du Grivaz, pour fêter les rois.
Service hivernal - Auxiliaire	Pendant l'absence d'un membre de l'équipe de voirie, la Municipalité décide d'engager M. Michael Dovat pour participer en cas de besoin aux travaux de déneigement.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 23.40 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

